

## PIECES A FOURNIR LE JOUR DE L'INSCRIPTION

**Tout dossier incomplet sera refusé**

*Nous n'assurons pas les photocopies des documents demandés.*

Le dossier d'inscription complet doit être rendu en présence d'un responsable légal.

### IDENTITE DE L'ELEVE :

- 4 photos d'identité** avec NOM-Prénom au dos (les photos imprimées ou photocopiées ne sont pas acceptées)
- Pièce d'identité (Carte d'identité **ou** Titre de séjour **ou** Document de circulation) avec sa photocopie recto/verso
- 1 jugement de tutelle pour les élèves étrangers vivant en France sans leurs parents
- Une photocopie intégrale du livret de famille

### SITUATION DES PARENTS :

- La photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Pour les parents séparés :
  - La photocopie de l'ordonnance de conciliation **ou** l'acte de jugement définissant le partage ou non de l'autorité parentale à laquelle est confiée la garde de l'enfant

### INTENDANCE :

- Un Relevé d'Identité Bancaire (ne sera utilisé que pour des versements)
- Pour l'inscription à la cantine :
  - Un chèque de 55€ (1<sup>er</sup> règlement) + un chèque de 5 € (achat carte de cantine)
  - Attestation de quotient familial 2022/23 (à télécharger sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr)) **ou** attestation de la CAF (accessible sur le site de la région Ile-de-France : [www.iledefrance.fr/equitables](http://www.iledefrance.fr/equitables))

### PIECES GENERALES :

- EXEAT de l'établissement précédent
- Diplôme PSC1 (formation aux premiers secours, obtenue au collège)
- La photocopie du carnet de vaccinations avec D-T-P ; les vaccinations doivent être à jour
- Photocopie de l'attestation vitale ou de la carte vitale (avec le numéro de sécurité sociale)
- Attestation d'assurance scolaire à présenter au plus tard pour le 09/09/2022
- Pour les futurs élèves de Bac pro énergétique (MTNE, MEE, ICCER, TISEC)
  - La photocopie des bulletins de l'année scolaire précédente (2021/2022)

### VIE DE L'ETABLISSEMENT :

10€ de cotisation au Foyer Socio-Educatif qui finance des activités complémentaires à l'enseignement (clubs, projets éducatifs...), participe aux sorties pédagogiques et aux voyages scolaires et permet de financer l'aménagement des lieux destinés aux élèves (foyer, halls, cour de récréation), notamment par l'achat d'équipement (baby-foot, billard, ping-pong, jeux de société, ...) et de mobilier.

Merci de libeller le chèque à l'ordre du « Foyer Socio-Educatif du LP A. Perret » (espèces acceptées exceptionnellement)

10€ (ou 20€ pour la musculation) de cotisation à l'UNSS si l'élève souhaite participer aux activités sportives organisée en dehors des cours.

Si le paiement s'effectue par chèque, le libeller à l'ordre de « l'A.S. du LP A. Perret »

**IMPORTANT :** si vous ne souhaitez plus vous inscrire, merci de nous envoyer un écrit par courrier à l'attention des CPE, fax (0160913352) ou courriel ([0911343r@ac-versailles.fr](mailto:0911343r@ac-versailles.fr)), nous signifiant votre décision. Cela permettra de débloquer une place pour un élève en attente d'affectation dans notre lycée.